

## DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL

PAR J.M. ROBERT DE LA MENNAIS

*Vicaire général du Diocèse de Saint-Brieuc*

1819

= \* = \* = \* = \* = \* = \* = \* = \* = \* = \* = \*

L'enseignement mutuel fut introduit en France par les Protestants, dans les funestes cent jours. M.Carnot était alors ministre de l'intérieur ; sous ses auspices, la société d'encouragement, établie pour propager cette méthode, tint sa première séance le 16 Mai 1815

Quatre écoles furent ouvertes à Paris : on y lisait l'Evangile dans des versions hérétiques ; on y pria Dieu debout et en le tutoyant, suivant l'usage des Quakers. En peu de mois les scandales se multiplièrent au point que le grand-aumônier crut devoir en instruire le Roi. S.M. reconnut que des désordres existaient, puisqu'elle rendit une ordonnance le 3 février 1816 pour les faire cesser.

Quelque temps après, on invita trois ecclésiastiques à prendre part aux travaux de la société d'encouragement. Ils y consentirent, parce qu'ils se flattaient, en modifiant le régime des nouvelles écoles, d'empêcher, au moins en partie, le mal qu'elles devaient produire ; mais trompés dans leur espoir, ils se retirèrent presque aussitôt et il n'est pas inutile de remarquer que l'un d'eux M. l'abbé d'Astros, grand-vicaire de Paris, a démenti, dans les journaux, ceux qui ont prétendu se servir de son nom pour autoriser une méthode dont il avait été à même de juger parfaitement les inconvénients et le danger.

On ne continua pas moins à vanter cette prétendue découverte<sup>1</sup> : un journal payé pour cela, publiait les miracles qui s'opéraient journellement dans les classes lancastériennes ; on ne parlait que d'enfants qui avaient appris à lire, écrire et calculer en neuf mois, en six mois, et même dans un temps plus court ; et, comme si tant de choses prodigieuses n'eussent pas dû épuiser l'admiration des gens les mieux disposés à croire ce qui est incroyable, on annonçait que *lorsque cette philanthropique institution serait portée à son dernier terme, elle ne pourrait manquer d'exercer une grande amélioration sur le sort de l'espèce humaine*, qu'elle changerait la face du monde, et qu'enfin, nous verrions se réaliser le *système de la perfectibilité*, tel, sans doute, que le concevait Carnot le régicide, dont je viens de citer les propres expressions.

Commento [FLB1]:

Plus ces promesses étaient brillantes, plus les amis de l'ordre et de la religion conçurent de défiance. Ils se mirent également en garde et contre l'aveugle prévention qui condamne sans examiner, et contre les charmes de la nouveauté, qui séduisent quelquefois les meilleurs esprits. Il est vrai cependant que des personnes dignes d'estime favorisèrent au premier moment la propagation de l'enseignement mutuel, parce qu'elles n'en découvraient pas le vice essentiel, qui est d'inspirer à la jeunesse l'orgueil de la domination et le goût de l'indépendance, mais leur erreur ne fut pas longue. Les fruits malheureux que produisaient partout les nouvelles écoles, les scandales publics donnés par quelques-uns des maîtres chargés de leur direction, le zèle que mettaient à les soutenir des hommes qui ne cachent point le dessein de répandre, jusques dans les dernières classes du peuple les principes impies et démagogiques, à qui la France doit tous ses malheurs<sup>2</sup>, excitèrent l'attention de

<sup>1</sup>Leibnitz connaissait la méthode d'enseignement mutuel ; il la jugeait propre à donner quelques connaissances bornées aux enfants qui ont eu le malheur de naître dans un état voisin de l'idiotisme.  
<sup>2</sup> Le Constitutionnel, l'Indépendant, la Minerve.

plusieurs magistrats et les alarmes des gens bien. Les douze maires de Paris portèrent, l'année dernière, à quarante-cinq, le nombre des écoles chrétiennes dans la capitale et, cette année-ci, sur presque tous les points de la France <sup>3</sup>les conseils généraux de département et les conseils municipaux des grandes villes, appelés à délibérer sur les fonds à allouer aux différents instituteurs primaires, et sur le degré de confiance que méritent les docteurs de l'enseignement mutuel et les humbles frères des écoles chrétiennes, ont donné la préférence à des maîtres éprouvés par la pratique des vertus religieuses, et qui présentent pour garantie une organisation d'après laquelle les chefs respectables répondent de la conduite et des connaissances de leurs subordonnés.<sup>4</sup>

Toutefois le zèle des partisans des nouvelles écoles ne se ralentit point ; il semble au contraire que les obstacles l'irritent et qu'ils élèvent la voix d'autant plus haut que l'on se montre moins disposé à les entendre. Écoutons-les cependant : l'enseignement mutuel, disent-ils,<sup>5</sup> s'introduit dans tous les états de l'Europe, en Afrique, en Asie ; *il règne déjà parmi les noirs du royaume et de la république d'Haïti*. Qui donc s'avisera de trouver mauvais un enseignement que les noirs de la république d'Haïti trouvent excellent ? Les sauvages l'attendent, comme les Juifs le Messie ; quelques jeunes moniteurs, enflammés d'un beau zèle, traverseront un jour les mers pour leur porter avec la méthode lancastérienne, *les lumières, la morale, tous les bienfaits de l'ordre social*, et les sauvages, civilisés comme par enchantement, béniront les philanthropes qui leur auront donné *l'instrument nécessaire pour acquérir les connaissances, la clef qui ouvre l'accès aux sciences, aux arts et aux lois*. En attendant que leur prophétie s'accomplisse, MM. les propagateurs de l'enseignement mutuel félicitent l'Angleterre de posséder depuis vingt ans cette clef miraculeuse, cet instrument magique, avec lequel on acquiert toutes les connaissances, et sans lequel on n'en peut acquérir aucune ; quoiqu'en Angleterre, depuis vingt ans malgré les lumières que tant d'écoles ont dû répandre, le nombre des crimes parmi les jeunes gens, et même parmi les enfants, ait augmenté d'une manière effrayante <sup>6</sup> ; ils célèbrent le triomphe de leur méthode *dans toutes les parties de l'Allemagne*, quoique, les états généraux de Bavière, l'aient rejetée par une délibération solennelle<sup>7</sup> ; enfin, après avoir présenté aux simples d'esprit un tableau si propre à les ravir, après avoir comparé l'enseignement mutuel au soleil et s'être perdu dans ses rayons, de cette hauteur, ils regardent avec pitié les hommes dont les yeux malades d'envie ne peuvent soutenir l'éclat de tant de gloire, et ceux encore qui se permettent de sourire, quand ils entendent l'innocente proposition *d'élever une statue à l'inventeur de l'enseignement mutuel comme à l'inventeur de la pomme de terre*.

Je ne ferai aucune réflexion sur les moyens qu'on emploie pour peupler ces pauvres écoles lancastériennes, qui s'en vont quêtant des enfants de porte en porte et les invitant, les forçant même à s'asseoir sur des bancs couverts de lauriers<sup>8</sup> ; je ne dirai point que nous avons vu de petits enfants à l'a, b, c, divisés en escouades, manoeuvrer gravement sur nos places publiques, parcourir nos rues au son du tambour ; car je craindrais de rappeler ces jours d'éternelle mémoire, où la déesse raison présidait au fêtes de la jeunesse Je me hâte d'entrer dans le fond de mon sujet, et de prouver que la méthode lancastérienne est défectueuse dans ses procédés, dangereuse pour la religion et les moeurs dans ses résultats

J'aurais désiré d'éviter une discussion dans laquelle il me sera difficile de ne blesser personne ; mais, il y a des circonstances où il n'est pas permis de se taire ; et je le déclare, dans la position particulière où je me trouve le silence souillerait mes lèvres.

C'est une grande pitié que de voir jusqu'à quel point aujourd'hui on méprise l'homme ! *"L'instinct du matérialisme se remarque partout, dans l'éducation comme dans la philosophie, dans les moeurs comme dans les lois."* On considère l'homme seulement comme un être physique et non comme un être intelligent, immortel qui doit, en passant sur la terre, se préparer à entrer dans l'éternelle société de Dieu même, dont il est l'image. A

<sup>3</sup> Voyez le Journal des débats, du 24 août 1819

<sup>4</sup> <sup>4</sup> Les Frères des écoles chrétiennes, a dit M. De Fontanes, sont les vrais instituteurs du peuple ; mais ils ont deux grands torts pour ce siècle ; ils ne viennent pas de loin et font peu de bruit ; ils se contentent d'être utiles avec modestie.

<sup>5</sup> Voyez le discours d'un des membres de la commission de la société de Saint-Brieuc, pour l'enseignement mutuel, prononcé à la distribution des prix, le 25 août 1819.

<sup>6</sup> Voyez le rapport officiel fait au parlement par M. Bennet, dans la séance du 8 juillet 1817.

<sup>7</sup> Note manuscrite du Père de la Mennais : M. Depping et ses amis croient faire beaucoup pour le peuple parcequ'ils veulent bien lui procurer les moyens de lire Diderot et Helvétius sans aucune éducation préalable qui puisse balancer les effets d'une si dangereuse lecture . Puisqu'il a plu à M. Depping de citer l'Ecosse, nous lui apprendrons que l'enseignement mutuel est repoussé de ce royaume aussi bien que de toute la partie éclairée de l'Allemagne, pays où le peuple est généralement le plus instruit et reçoit l'éducation la plus assortie à son caractère. Journal des débats du 26 septembre 1819.

<sup>8</sup> Combien a-t-on distribué de prix, en moins de quinze jours, aux élèves de notre petite école briochine ? A chacun le sien, ce n'est pas trop.

peine est-il né qu'on éloigne la religion de son berceau, de peur qu'elle ne l'entretienne trop longtemps de l'excellence de sa nature, de ses devoirs, de ses espérances, et qu'elle le nourrisse avec trop d'amour du lait vivifiant de ses saintes doctrines. L'enfant, arraché du sein de cette mère tendre, est jeté dans les bras de la philosophie qui se hâte d'étouffer en lui le germe des sentiments religieux, et qui croit avoir assez fait pour un si vil animal, lorsqu'elle a pourvu aux besoins de son corps, lorsqu'elle lui a donné une instruction toute matérielle, et qu'elle l'a dressé à gagner à la course des prix de lecture ou d'arithmétique.

Les païens avaient des idées plus saines ; ils ne confondaient pas, comme on le fait de nos jours, l'instruction avec l'éducation ; mais ils attachaient à l'éducation une importance supérieure, parce qu'ils savaient que l'homme, étant un être moral, aucune connaissance ne lui est aussi nécessaire que celle des devoirs. *"S'il fallait opter, disait Quintilien, entre l'avantage d'acquérir le savoir et l'éloquence, et celui de se former aux bonnes moeurs, je n'aurais garde d'hésiter, et le mérite de bien vivre me paraîtrait infiniment préférable au talent de bien dire."*

Ainsi parlait un philosophe ancien ; les philosophes de notre temps qui, las de gouverner les empires, se sont mis à régenter les écoles, ont des principes bien différents ; selon eux, apprendre aux enfants à vivre chrétiennement, les accoutumer de bonne heure à porter le joug de l'obéissance, les former à la pratique de la vertu et leur en inspirer l'amour, ce n'est rien. Lire, écrire, calculer, c'est tout. Abjectes maximes, qui dans le siècle des lumières, sont reçues pourtant comme l'unique règle d'après laquelle on doit juger du mérite des diverses écoles. Demande-t-on quelle est celle où il y a plus de religion, où l'on s'occupe avec une vigilance plus active à préserver l'innocence des enfants des pièges qui les environnent ? Nullement, Un enseignement purement matériel, voilà ce que l'on cherche, et quand on l'a trouvé, on n'hésite point à dire, à croire peut-être, qu'il est parfait, pourvu qu'il soit rapide. Puisque telle est la disposition des esprits, examinons de sang-froid le mécanisme de la méthode lancastérienne, et voyons s'il ne serait pas possible d'en imaginer un meilleur.

Ne serait-il pas, par exemple, infiniment plus simple et plus raisonnable, d'habituer tout d'abord la main de l'enfant à écrire sur du papier avec une plume, puisqu'il doit s'en servir plus tard, que de lui faire barbouiller sur le sable des traits informes et fugitifs, auxquels on ne peut appliquer aucun principe de l'art ; que de lui faire graver, avec un dur crayon, sur une ardoise plus dure encore, des lignes aussitôt effacées et que l'élève reproduit, sans qu'il puisse juger par lui-même s'il est plus ou moins heureux dans ses nouveaux essais ? Evidemment un pareil jeu n'est propre qu'à gêner la main ; le bon sens seul le dit, l'expérience le prouve.

Et puis, qu'est-ce donc que le bourdonnement de ces huit classes de lecture toujours en mouvement, dont les voix retentissantes et discordantes se font entendre toutes à la fois dans la même enceinte ? Est-ce sérieusement qu'on admire cela ? Pour moi, indépendamment de toute autre considération, je plains les pauvres enfants à qui on fait contracter de telles habitudes ; car, il leur sera pénible de les changer plus tard. A l'école lancastérienne, du matin au soir, ils marchent au pas et en cadence, aussi bien que des conscrits après six mois d'exercice ; au collège ou dans la maison de leurs parents, on leur recommandera de se tenir tranquilles ; à l'école, à l'aide d'un moniteur et de sa baguette, vous les dispensez de tout travail d'esprit ; au collège, il faudra qu'ils étudient en silence et qu'ils s'accoutument à lutter seuls contre les difficultés, à les éclaircir, à les vaincre, afin que, par ces combats sans cesse renouvelés, contre des difficultés sans cesse renaissantes, leur intelligence se fortifie et se développe.

Ce que vous reprochez aux frères, c'est-à-dire, de distribuer leurs classes de manière à ce que le maître s'occupe successivement des diverses sections qui les composent, a donc un avantage réel : car, sans opposer à vos calculs d'autres calculs d'heures et de minutes, ce qui me serait plus facile que vous ne pensez peut-être, il me suffit d'observer que les vôtres sont tous fondés sur une supposition fautive, savoir, qu'un enfant que le maître ne fait pas continuellement se mouvoir et parler dans l'école, n'y apprend rien, n'y fait rien ; comme si c'était rien faire que de préparer sa leçon, d'étudier.

Qui ne conçoit d'ailleurs que le calme, le recueillement qui règnent dans les classes des frères a la plus heureuse influence sur les progrès de l'esprit, tandis que cette continuité de bruits et de rotations, dans un lieu fermé, doit avoir sur l'intelligence future de l'enfant de fâcheux effets ? *"L'expérience, dit M. de Bonald, est ici d'accord avec le raisonnement, puisque nous nous séparons de tous les objets bruyants ; nous imposons silence à tout ce qui nous entoure, et à nous-mêmes, lorsque nous demandons de notre esprit quelque attention."*

*"Ce mouvement perpétuel n'est donc qu'une leçon continue de dissipation et d'étourderie, et il y a je ne sais quoi de sauvage dans cette éducation tumultueuse, qui semble vouloir faire de tous les petits garçons autant de soldats, et des petites filles autant d'amazones."*

Le régime des classes lancastériennes a des inconvénients d'un autre genre et bien plus graves ; ils ont été exposés avec trop de clarté par les écrivains qui ont combattu avant moi cette funeste innovation, pour que j'aie rien de mieux à faire que de rappeler ce qu'ils ont dit :

*"Prend-on dans les nouvelles écoles l'habitude de l'obéissance au pouvoir légitime ? Loin de là, on y dénature complètement la notion même du pouvoir, en remettant à l'enfance le commandement, et en rendant l'autorité aussi mobile que les vanités de trois cents marmots, qui, du régime auquel on les soumet, doivent conclure que le pouvoir n'est qu'une supériorité d'esprit et qu'il appartient de droit au plus habile." (Félicité de la Mennais: l'Education du peuple, p.377)*

Or les conséquences de ce principe<sup>9</sup> renversent l'état et la famille ; car, ni l'âge ni l'habileté dans l'état, ni l'habileté dans la famille, ne sont les véritables titres à l'autorité, au pouvoir.

Et c'est là cependant ce qu'on voudrait nous faire considérer comme une amélioration, un perfectionnement, une merveille enfin, devant laquelle il faut que toute intelligence s'abaisse et se prosterne. La mienne ne saurait s'humilier à ce point ; elle ne peut imaginer ce qu'il y a de si raisonnable à établir, dans toute la rigueur du mot, des enfants instituteurs d'autres enfants, c'est à dire à placer l'autorité là où est la faiblesse et l'inexpérience, à exposer le développement intellectuel et moral de toute une école à la négligence, aux méprises, aux travers d'esprit de quelques bambins jaloux, ennemis, complices peut-être de ceux qu'ils vont régenter. Quoi le discernement le plus fin, l'attention la plus suivie suffisent à peine pour démêler les dispositions des enfants, la cause de leurs progrès ou de leur retard, pour les encourager ou les punir à propos ; et tous ces petits Socrates, avec leur science de la veille et du jour, feront sans peine accoucher les esprits, auront un zèle assez soutenu pour ne se relâcher jamais dans leurs fonctions, une équité assez grande, une impartialité assez parfaite pour ne rien donner au ressentiment, à la jalousie ou à l'amitié ? Exiger que nous croyons à de pareils miracles qui se renouvelleraient toutes les heures et pour chaque individu, en vérité c'est trop fort.<sup>10</sup>

On répondra que, si ce mode d'enseignement a des défauts, il a aussi des avantages qui lui sont propres ; il amuse les enfants, il hâte leurs progrès.

*"Faire de l'éducation un amusement, quelle pitié. Je voudrais bien qu'on m'apprît ce qu'il y a de si amusant dans la vie humaine, toute composée de devoirs pénibles, auxquels on doit se plier malgré les passions, et ce qu'il y a de si sage à accoutumer l'enfance à s'amuser, ou plutôt à se jouer de tout, de l'autorité comme de l'obéissance, et de l'étude comme des devoirs" (Félicité de La Mennais - p.377)*

L'enseignement mutuel hâte les progrès ! De quels progrès parlez-vous ? Etablit-on des écoles gratuites pour y enseigner seulement à lire, écrire et chiffrer ? Ces écoles n'ont-elles pas pour principal objet de prévenir le vagabondage des enfants ; de corriger les vices de leur caractère, et de leur faire prendre des habitudes de modestie, d'obéissance, d'application au travail, de respect pour l'autorité de leurs parents, en un mot, des habitudes de piété et de religion ? Sera-ce en quelques mois qu'on atteindra ce but, et qu'on improvisera, si je puis m'exprimer ainsi, l'éducation, les moeurs ? Je suppose qu'on y parvienne, qu'arrivera-t-il ? Que deviendra l'enfant du peuple que vous aurez rendu à sa famille avant le temps où des forces physiques, suffisamment développées, lui permettront d'en partager les durs travaux ? Comme une vie inactive succédera brusquement pour lui à des occupations tumultueuses qui ont fortement ébranlé son âme et exalté toutes ses passions, il se livrera à l'oisiveté, mère de tous les vices, et bientôt vous verrez une foule d'enfants reparaitre sur nos places publiques pour y donner et pour y recevoir l'exemple du scandale.

Au reste, je suis loin de m'exagérer ces craintes<sup>11</sup> et d'avouer que dans les écoles d'enseignement mutuel les progrès soient aussi prompts qu'on le prétend. D'abord on avait assuré qu'en six ou neuf mois les élèves auraient achevé leur cours d'instruction élémentaire ; l'expérience a prouvé qu'il n'en était rien ; on a dit ensuite que quinze mois n'étaient pas trop ; l'expérience a prouvé que quinze mois n'étaient pas assez, puisqu'aujourd'hui on en demande vingt. Si l'on daignait à vingt mois en ajouter quatre, cela ferait deux ans ; or en deux ans, un frère des écoles chrétiennes qui ne sait ce que c'est que de se vanter, apprend à un enfant, dans lequel il trouve

<sup>9</sup> Ce principe est avoué expressément par les auteurs du Journal d'Education.

<sup>10</sup> Voyez les excellentes observations de M. L'abbé Le Tourneur, insérées dans le Mémorial Religieux du mois de janvier 1816.

<sup>11</sup> Elles sont fondées cependant, non parce que les progrès sont tels qu'on le dit, mais parce qu'on y envoie trop tôt les enfants des écoles publiques. Autrefois, on le les y recevait qu'à sept ou huit ans, sauf quelques exceptions assez rares : cette règle était sage.

des dispositions ordinaires, à lire, calculer et écrire parfaitement. La différence n'est donc que de quatre mois<sup>12</sup> ; il n'y a pas là, ce me semble, de quoi être si fier !

Passons à des considérations d'un autre ordre. Lorsque les parents refusent, par des raisons de conscience, d'envoyer leurs enfants aux écoles lancastériennes, lorsque les ministres de la religion, "*gardiens nés de la morale, et seuls dépositaires de l'instruction chrétienne, première base de toutes les autres*",<sup>13</sup> déclarent que ces écoles sont dangereuses, on crie à l'ignorance à la superstition, au fanatisme !

Il est singulier qu'on nous accuse avec cette violence ; car enfin, que faisons-nous ? Nous jugeons l'enseignement mutuel précisément comme l'ont jugé les sociétés établies pour le propager: elles ne nous cachent point le but où elles tendent : faut-il que nous fermions les yeux pour ne le pas voir ?

Or, elles ont formellement déclaré<sup>14</sup> "*que leur procédé étant purement grammatical en lui-même, il ne devait ni ne pouvait transporter dans les écoles l'enseignement spécialement réservé aux pasteurs, c'est-à-dire l'enseignement du dogme et par conséquent, que les exercices religieux des classes seraient réglés de manière à ce qu'ils pussent être également pratiqués dans toutes les communions auxquelles nos lois accordent une égale protection*". Dans la direction ou le manuel des maîtres et maîtresses de l'enseignement mutuel (pag.27) on leur recommande "*de s'imposer le silence le plus absolu sur ce qui est du domaine de la foi*." La société d'encouragement de Paris, en proposant un prix pour l'écrivain qui composerait le meilleur ouvrage de morale à l'usage des enfants, y a mis, pour condition expresse, qu'il ne serait point question dans ce livre des points de doctrine qui divisent les différentes communions chrétiennes. Enfin, la société de Londres, qui avait moins de ménagement à garder, convient franchement que les nations étrangères ont adopté la méthode Anglaise, parce qu'en inculquant les principes de la plus pure morale, tirés de la source sacrée des écritures, on ne prescrit aucune croyance, on ne tente de faire aucun prosélyte, et on laisse les consciences libres de toutes chaînes.<sup>15</sup>

Ce langage est-il assez clair ? Laissez la conscience des enfants libre de toutes chaînes, ne leur prescrivez aucune croyance, ne pas même tenter de leur en donner une plutôt que l'autre, qu'est-ce, sinon les élever dans l'oubli, ou plutôt dans l'indifférence de la religion ?

Maintenant, qu'allez-vous dire ? Confirmerez-vous par vos aveux, les aveux indiscrets de vos sociétés mères ? Dès lors, entre nous toute discussion devient inutile, car, l'impiété cesse d'être dangereuse quand elle se montre à découvert. Protesterez-vous de votre attachement à la foi catholique ? Je m'en réjouirai, parce qu'alors sans doute vous ne nous parlerez plus ni de la confiance que vous inspirent de pareilles sociétés, ni de la pureté de leurs intentions et de leurs vues.

Pour justifier les vôtres, vous nous faites remarquer qu'il est écrit dans les règlements de vos écoles que la prière y sera récitée matin et soir, le catéchisme enseigné, l'Évangile appris de mémoire, et que les enfants iront tous les dimanches à la messe. Que cela soit écrit, je ne le nie pas ; mais qu'il ne faille rien de plus pour qu'une école soit vraiment chrétienne, je le nie. Y a-t-il un seul établissement d'éducation en France où ces actes extérieurs du culte, comme on les appelle ne soient exactement pratiqués, en vertu de belles ordonnances ? Et pourtant, combien d'établissements d'éducation n'ont été pendant longtemps, et peut-être, hélas ! ne sont encore que des séminaires d'athées ? Pourquoi ? C'est que l'esprit d'indépendance et d'impiété règne dans ces écoles ; c'est qu'on néglige d'éloigner de la jeunesse les exemples et les livres propres à la corrompre ; c'est que "*des maîtres, dont l'argent est l'unique mobile, ne sauraient porter dans l'exercice de leurs fonctions cette constance de soins, cette opiniâtreté de zèle qui seule triomphe de l'indolence et de la légèreté des enfants*", et qui, aujourd'hui plus que jamais est nécessaire pour les sauver d'une entière dépravation.

Cependant, je suppose que vos maîtres soient tous sincèrement attachés à la religion, et qu'ils en remplissent les devoirs (remarquez, je vous prie, jusqu'à quel point je suis libéral) : eh bien, feront-ils passer dans le cœur des enfants les sentiments dont le leur est pénétré ? Non ; trop d'obstacles s'y opposent : et d'abord la nature de l'enseignement lui-même, qui est tout mécanique, tout extérieur, et dont rien ne s'unit à l'âme. Ainsi le caractérise un recteur d'académie, qui n'en est pas moins enthousiaste que vous.<sup>16</sup> Toutefois, il s'oppose à ce qu'on

<sup>12</sup> Les personnes qui connaissent la supériorité des classes des frères sur l'enseignement mutuel, s'étonneront peut-être de ce que je paraisse admettre cette légère différence ; elle n'existe pas, je le sais, mais qu'importe ?

<sup>13</sup> Mandement de M. l'évêque de Troyes, du 15 février 1819

<sup>14</sup> (Moniteur du 13 janvier 1818)

<sup>15</sup> report of the British and foreign school society tot the general meeting , may 1819, with an appendix, p. 19.

<sup>16</sup> Voyez le discours prononcé par M. Guairard, le 18 juin 1818, à l'ouverture de l'école d'enseignement mutuel de Clermond-Ferrand.

l'adopte dans les collèges, "parce que, dit-il, les langues et les sciences ne sont pas des choses qui nous soient extérieures ; elles forment, elles deviennent même nos idées, elles font une partie de nous ; ce sont comme des plantes dont il faut d'abord jeter la semence dans les esprits, qu'ensuite il faut cultiver avec soin ; surtout, il faut leur donner le temps de pousser des racines, car sans racines, elles seraient bientôt desséchées ou emportées par le vent des distractions de la vie." Quoi donc ? la religion aussi ne forme-t-elle pas nos idées ? n'est-ce pas une partie de nous-mêmes ? ne faut-il pas lui laisser le temps de pousser des racines ? Et lorsqu'il s'agit d'enseigner aux enfants la doctrine chrétienne et ces règles austères devant lesquelles toutes les passions doivent se taire et les plus forts penchants de la nature fléchir, adopterons-nous un enseignement dont rien ne s'unit à l'âme, un enseignement dont on ne pourrait se servir sans de graves inconvénients, pour apprendre aux écoliers les principes du rudiment, les règles de la syntaxe ?

Enfin où en sommes-nous ? Qu'on me dise depuis quand les sentiments de religion naissent et se nourrissent au milieu du bruit, de la dissipation, des exercices militaires ; depuis quand l'amour-propre, exalté au-delà de toutes bornes, doit être l'unique mobile des institutions créées pour l'enfance ; depuis quand l'on fait des chrétiens, en remuant ce fonds d'orgueil d'où sortent tous les vices ?

Soyez-en donc convaincus ; nos accusations ne sont ni injustes, ni absurdes, les préjugés de l'ignorance n'aveuglent point notre esprit, et encore moins l'envie souille-t-elle notre âme. D'autres sentiments la remplissent ; nous aimons la vérité, et aucune considération humaine ne nous empêchera de la dire ; nous aimons vos enfants, et aucun sacrifice ne nous coûtera pour les sauver. Après tout, qu'est-ce que nous vous demandons pour eux ? L'éducation que vous avez reçue de vos pères, une éducation chrétienne ; afin que, par la pratique des aimables et douces vertus qui font le charme du premier âge et le bonheur de tous les autres, ils deviennent un jour votre consolation, votre joie et la couronne de votre vieillesse. Entraînés sans vous en apercevoir, par ce que vous appelez le mouvement du siècle, vous dédaignez les leçons de l'expérience de tous les siècles, et le passé ne vous apprend rien sur l'avenir que vous préparez à vos enfants....A cette pensée, mon cœur se brise. Non, je ne me consolerais jamais de vous voir sacrifier à des opinions du moment les intérêts de la famille, les seuls qui survivent aux querelles politiques et aux tristes révolutions des empires.

J.M. de la Mennais V.G. de St-Brieuc

**Saint-Brieuc, de l'imprimerie de Prud'homme.**